

Image not found or type unknown



J'aimerais savoir si je peut porter plainte pour insulte contre u

Par **Morgane440**, le **16/12/2018** à **19:39**

Bonjour,

Je suis allé dans un magasin aujourd'hui et je me suis fait insulter par un stagiaire, devant ma maman, mes soeurs, et d'autres clients. J'aimerais savoir si je peux porter plainte pour insulte contre lui ? Que risque-t'il? Une amande ou autre ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **17/12/2018** à **09:00**

Bonjour,

Avant toutes choses : avez vous les coordonnées des autres clients témoins des faits ? Si oui, il vous suffit d'écrire une LR/AR à la direction du magasin en relatant les faits, les insultes dont vous avez été victime. En règle générale, les caméras de vidéo-surveillance vont corroborer cette situation et le stagiaire sera virer purement et simplement.

Par **morobar**, le **17/12/2018** à **09:27**

Bonjour,

Effectivement le mieux est d'exposer vos griefs à la direction du magasin.

Une plainte au pénal a peu de chances d'aboutir voire pas du tout.

Et en fait de risques, ceux-ci sont partagés, s'il s'avère que la plainte non étayée se transforme en dénonciation calomnieuses, délit autrement plus grave puisque susceptible d'avoir des conséquences judiciaires (amende, prison) et/ou sociale - perte d'emploi.